



Automobil Club der Schweiz  
Automobile Club de Suisse  
Automobile Club Svizzero

## Communiqué de presse

### L'ACS dit OUI au projet FORTA

**Berne, 23 décembre 2016 – L'Automobile Club de Suisse (ACS) dit très clairement OUI au projet FORTA. La Confédération crée de la sorte une nouvelle base pour la mise à disposition future des infrastructures routières qui permettra une nouvelle conception du financement des routes nationales et du trafic d'agglomération. De plus, le concept pour un contrôle et une amélioration constants des infrastructures de transport émet un signe clair en matière de politique des transports.**

Le projet FORTA comporte de nombreux progrès au niveau des conditions-cadres pour la conception future de la politique des transports. Il contraint la Confédération et les cantons à assurer dans toutes les parties du pays une infrastructure routière suffisante. Ce projet permet en même temps de créer au niveau constitutionnel un fonds de financement des routes nationales et du trafic d'agglomération de durée indéterminée. Il sera alimenté d'une part par une augmentation de 4 centimes par litre de la surtaxe sur les huiles minérales et de l'autre par les recettes en provenance des taxes routières actuelles (taxe sur les véhicules automobiles et 10 pour cent de l'impôt sur les huiles minérales). Avec l'intégration de l'arrêté sur le réseau 2012 et le programme de développement stratégique (STEP) des routes nationales, il y a par ailleurs la perspective que les fonds bloqués au niveau de la planification et des investissements puissent enfin être utilisés pour éliminer les goulets d'étranglement.

Sans FORTA, il serait impossible de financer à long terme l'exploitation, l'entretien et les adaptations ainsi que l'achèvement du réseau ainsi que de nouveaux développements des capacités. Le trafic routier et ferroviaire est également appelé à augmenter à l'avenir et les problèmes de trafic vont se concentrer sur les agglomérations.

Avec l'approbation par le peuple et les cantons du fonds d'infrastructure ferroviaire (FAIF) en février 2014, on avait posé les jalons pour assurer le développement futur des infrastructures ferroviaires. Une démarche analogue s'impose maintenant aussi pour le réseau des routes nationales et les projets dans le trafic d'agglomération. C'est pourquoi l'ACS recommande aux citoyennes et citoyens de déposer dans l'urne un OUI au projet FORTA.

### Pour tout renseignement complémentaire :

- Thomas Hurter, Président central ACS, tél. 079 634 51 79

L'Automobile Club de Suisse ACS a été fondé le 6 décembre 1898 à Genève et a pour but de regrouper les automobilistes en vue de défendre leurs intérêts en rapport avec la politique des transports, le tourisme, le sport et tous autres intérêts liés à l'automobilisme comme la protection des consommateurs et la protection de l'environnement. Il accorde une attention particulière à la législation routière et à son application. Il s'engage pour la sécurité routière.